

Reconversion de **l'Hôpital Debrousse**



Maître d'oeuvre : Atelier d'architectes Bruno Dumetier

Maîtrise d'ouvrage :



janvier 2008

1/ Principes architecturaux et paysagers : mise en valeur du site de l'Hôpital Debrousse

Sur la portion la plus aval de son parcours, après avoir contournée en pleine ville, la colline de Fourvière et avant sa confluence avec le Rhône, la Saône creuse son lit au pied d'un splendide coteau boisé et urbanisé. Selon le paysagiste Gilles Clément, dans son «Plan de végétalisation de la Ville de Lyon», ce dispositif fonde, avec les paysages de bords de fleuve et de vallée, une des identités territoriales majeures de l'agglomération : les balmes lyonnaises.

Le bâtiment de 1907 comme référent

1904, Construction d'un établissement pour personnes âgées ordonnancées par Madame veuve DEBROUSSE.

Etablissement qu'elle lèguera par testament à l'Assistance Publics des Hôpitaux de Paris.

En 1920, Transformation de l'établissement en hôpital pour enfant avec l'adjonction d'une première aile moderne.

En 1971, Nouveau bâtiment abritant une unité d'hospitalisation mère / enfant.

A l'automne 2007, cent ans après sa construction, l'hôpital Debrousse va transférer ses activités dans un nouveau bâtiment, à proximité de l'hôpital Neuro cardio.

Le bâtiment de 1907, caractérisé par ses deux tourelles, est construit à la rupture de pente entre le plateau Saint-Just et les Balmes. Il fait partie de la silhouette des collines lyonnaises.

Ce bâtiment historique doit être préservé et reste par son volume allongé, le repère principal de cette partie sud de la colline de Fourvière.

Une géographie singulière qui a façonné l'histoire des hommes : les balmes de la Saône, « lieux de nature dans la ville »

Le terrain de l'Hôpital Debrousse s'étend sur plus de 4 hectares avec une forte déclivité. Ainsi, son édification en 1907, sur le point haut du site, a pour conséquence d'offrir à la vue, des lointains prestigieux : la chaîne des Alpes et du Mont Blanc à l'Est, ou plus proche, les quartiers de la presqu'île, sertis des eaux confluentes du Rhône et de la Saône, vers le Sud.

L'aménagement initial, en parc paysager anglais, confirme cette grande attention de l'époque, à mettre en scène des vues, des cadrages sur le paysage.

«Etre vu et voir» : des points de vue à préserver ou à créer

Dès lors, le présent projet de reconversion établit comme préalable, la démolition du bâtiment A, pour retrouver une relation visuelle avec toutes ces «réserves de nature», et permet ainsi une meilleure compréhension du territoire dans lequel il s'inscrit.

Un patrimoine arboré à valoriser et régénérer

Malgré l'altération des boisements dans les années 70, il convient de renforcer les parties boisées par régénération du peuplement arboré, afin d'assurer une pérennité à ce paysage urbain de haute valeur. Les frondaisons denses que l'on peut admirer aujourd'hui depuis la place Bellecour ou le quai Rimbaud résultent de cette longue histoire de l'homme en prise avec son milieu.

2/ Le projet architectural et paysager

Programme

- Reconversion du bâtiment historique (bâtiment B) en hôtel quatre étoiles de 150 chambres avec centre d'affaire et brasserie associée.
- Logements sociaux construit le long de la rue Soeur Bouvier
- Logements en accession à la propriété construits à l'emplacement de la barre des années 1970 (bâtiment A)
- Maintient et rénovation des trois maisons et des deux loges de gardien.

Mixité sociale et mixité fonctionnelle

La mixité sociale est garantie par les directives du plan local d'habitat qui impose une proportion importante de logements sociaux. La mixité d'usage nous paraît tout aussi importante pour que le quartier conserve une animation liée à une activité économique permettant de maintenir des emplois sur le site. La présence d'un hôtel, d'un centre d'affaire et d'une brasserie répond parfaitement à cet objectif.

Ouverture du site au public

Dans le respect des valeurs portées par le legs de Madame Debrousse, du vécu et de l'appropriation que les lyonnais se sont fait de ce lieu, nous proposons de maintenir une accessibilité publique au site et au bâtiment historique par la programmation d'un équipement privé accessible au public. Création d'un cheminement piéton Est-Ouest et d'un jardin public en belvédère.

Composition architecturale : un juste équilibre entre les pleins et les vides

Sur les balmes lyonnaises, la construction d'édifices a été possible par la réalisation de plateformes tenues par de grands murs de soutènement qui façonnent le paysage des balmes.

De la même façon, nous proposons de réaliser un grand mur de soutènement, au delà duquel s'installent les différentes constructions du projet.

Ce mur est la partie visible d'un volume de deux niveaux encastré dans les pentes, qui renferme tout le stationnement des véhicules, éclairés le plus souvent en lumière naturelle. En outre, il constitue la limite entre la balme boisée, régénérée et protégée et la balme construite où le bâti et la végétation se complètent pour constituer un paysage d'habitat collinaire.

Retrouver l'intégrité du bâtiment historique

Le choix de démolir la barre construite en 1970 nous permet de remettre en scène dans la silhouette de la colline le bâtiment de 1907 qui par son volume (140 m de longueur x 23 m de haut x 50 m au plus large), sa composition symétrique et ses matériaux de construction (la brique et le métal), est un édifice unique dans le patrimoine architectural de la ville.

Il s'agit ici de retrouver l'intégrité du bâtiment historique. Nous proposons d'installer des loggias ouvertes à l'emplacement des anciennes galeries sur la façade Est et surtout de ne pas fermer par des châssis les ouvertures entre les colonnes métalliques.

Il nous paraît important de préserver l'escalier monumental situé dans l'actuel hall d'entrée de l'hôpital et de la mettre en valeur dans le nouvel aménagement, et de retrouver le volume initial de la chapelle pour remettre en scène le vitrail de la grande rosace.

Nous souhaitons restaurer ce bâtiment comme un monument historique.

Les logements

Autant le bâtiment ancien émerge, autant les bâtiments neufs proposés ont une volumétrie très compacte et s'enracinent dans le sol. Leur forme de plot permet de donner à chaque logement une terrasse avec une belle vue au Sud, à l'Est ou au Nord.

La construction de logements neufs nous permet de créer dans la balme une diversification des typologies de logements ainsi que des formes des logements : duplex, individualisation avec jardin et accès indépendant pour quelques logements...

3/ Composition paysagère

Les Espaces Boisés Classés (EBC)

Situés en partie basse du site, ils sont à l'heure actuelle, relativement dégradés, composés essentiellement de beaux arbres certes, mais vieillissants. Notre projet propose de conserver tous les arbres en présence et de faire évoluer la composition mixte conifères/feuillus à connotation horticole vers un peuplement majoritairement forestier, plus proche de la balme originelle, antérieurement au XIX^{ème} siècle. L'ambiance naturelle y serait ainsi renforcée, en contraste avec la partie haute du site, plus construite et massivement planté, sur les terrasses et les aires de stationnement, d'essence de feuillus communément utilisées en ville.

2 axes de composition

En partie basse

Essentiellement composé d'arbres (strate haute) sur pelouse (strate basse), nous proposons d'introduire une strate forestière intermédiaire contenant les divers stades courant en sylviculture : jeunes plants, baliveaux, gaulis, perchis, jeune futaie, futaie jardinée, selon un mode de gestion très économique. Ceci afin de favoriser une biodiversité de la flore et de la faune et d'assurer une dynamique de régénération arborée. Toujours dans l'esprit de minimiser les coûts de maintenance, nous proposons des plantations de couvre-sols et de bulbes appréciant, pour certains, la lumière (narcisses, crocus, etc...) en reconversion des espaces ouverts de pelouse et pour d'autres, la mi-ombre sous les arbres existants.

En partie haute

Le travail consiste à favoriser pour le promeneur ou l'habitant, des cadrages sur les magnifiques horizons que rendent possible le bâti discontinu (plans verticaux), combiné aux strates basses et hautes des plantations (plans horizontaux). Ainsi, les bosquets existants sont jardinés de façon à remonter les branches basses pour offrir des transparences ; en complément, les talus enherbés sont reconvertis peu à peu en jardins de plantes couvre-sol, graminées et vivaces à floraison estivales et automnales. Toutes les planta-

4/ Intentions pour la Qualité Environnementale du Bâtiment :

Une intervention qualitative sur un site aussi prestigieux et fragile tient dans sa capacité à préserver les balmes, par un remodelage minimaliste du paysage. Les terrassements nécessaires à la construction sur un terrain très pentu sont consommateurs d'énergie et comportent de nombreux risques. Pour ces raisons, notre projet, implanté en lieu et place des constructions existantes, s'inscrit dans le respect de ce site. L'emprise au sol est limitée à son strict minimum, laissant place au développement de la balme boisée.

Notre intervention cible différents objectifs :

- Les ouvertures sur le paysage : ce paragraphe a été longuement développé dans le dossier initial. Le fractionnement du bâti permet d'offrir des vues depuis le haut du terrain mais aussi depuis les quais du Rhône.

- Les terrasses plantées : la végétalisation des toitures est intéressante à plusieurs titres : Elle permet la rétention d'une partie des eaux pluviales et l'écrêtement des pluies d'orages, ce qui soulage le réseau public et les sites de traitement des eaux usées. Grâce à son inertie, la thermique d'été est améliorée pour les logements des derniers niveaux. Les terrasses offrent une 5ème façade aux constructions alentours dans la continuité d'un paysage verdoyant.

- L'isolation par l'extérieur permet d'obtenir des niveaux de déperdition très faibles et par conséquent une diminution importante de la consommation d'énergie pour le chauffage. Son intérêt porte aussi sur la thermique d'été : l'inertie du béton à l'intérieur des logements améliore les échanges thermiques jour / nuit ainsi que le confort des logements situés aux derniers niveaux.

- La double orientation favorise la ventilation naturelle des logements et, couplée à l'inertie des murs, elle permet un rafraîchissement naturel la nuit.

- Le chauffage collectif : nous proposons de mettre en place des chaufferies collectives gaz pour le bâtiment S (social), le bâtiment B (hôtel) ainsi que le bâtiment A. La mutualisation de la production de chaud permet de réduire les consommations globales.

- Les chauffe-eau solaires : L'eau chauffée à l'énergie solaire peut couvrir une partie des besoins en eau chaude sanitaire et alimenter les chaudières collectives en eau préchauffée.

- Le recyclage des déchets végétaux pour diminuer la consommation d'eau d'arrosage et fertiliser naturellement la terre.

Appliquée aux espaces plantés la Haute qualité Environnementale se traduit dans notre projet par deux propositions :

L'une concerne la conception de toitures-terrasses, plantées de sedum, graminées, plantes de rocailles, aux floraisons spectaculaires et longévives. Le confort thermique pour les logements et les conséquences positives sur les aspects isolation, chauffage, dimensionnement des réseaux d'assainissement etc... en font une donnée qualitative indéniable du projet.

L'autre concerne le recyclage des déchets verts. En effet, la gestion forestière de la balme arborée induit une biomasse importante le plus souvent inutilisée et évacuée à grand frais pour une bonne part. Ainsi, nous proposons d'appliquer le principe suivant : « tous les produits de taille ou de coupe, tous les déchets verts sont recyclés sur place » : feuilles, rameaux, branches mortes sont broyés et utilisés selon une technique novatrice dite du « Bois raméal fragmenté » (BRF). Ainsi, la bio-diversité des micro-organismes et la fertilité du sol sont augmentées, la croissance des végétaux décuplée. De plus, cette pratique assure une limitation des arrosages pendant la période de reprise des plantations, contribuant à l'économie en eau.